



Saint Nicolas de Redon - "**Le Petit Canal**" Abandonné depuis quarante ans, les six kilomètres du canal de Nantes à Brest seront bientôt accessibles à la navigation.

On l'appelle « **le petit canal** ». Cette portion de six kilomètres du canal de Nantes à Brest, entre Fégréac et Saint-Nicolas-de-Redon a été délaissée, il y a environ quarante ans, au moment de la mise en service du barrage d'Arzal.

Avec le temps, la végétation a envahi les lieux et l'envasement a progressé. Une vaste opération de dragage a été menée à partir de 2009, sur le petit canal. Aujourd'hui une deuxième barge fluviale, baptisée Isac (affluent de la Vilaine) , vient d'être mise en service. Longue de 15 mètres et large de 4,40 mètres,

équipée d'un bras manipulateur, elle va permettre de dégager le canal de son emprise végétale d'ici juin 2010.

### **Un nouveau pont mobile**

Le pont fixe situé sur l'écluse de la digue à Saint-Nicolas-de-Redon, retrouvera l'aspect mobile qu'il n'aurait jamais dû perdre, permettant ainsi aux plaisanciers de rejoindre sans problème Redon et poursuivre leur périple.

Le Conseil Général, responsable sur son territoire des voies navigables depuis le 1er janvier 2008, a consenti un effort très important pour entretenir et réhabiliter les 73km du Canal de Nantes à Brest.

### 3 objectifs:

- Environnemental,
- Patrimonial,
- Touristique

Les chemins de halage ont été refaits il y a deux ans, permettant un usage multiple aux, pêcheurs, piétons, cyclistes ou cavaliers. Le Département développe ainsi l'offre de loisirs, facilitant l'usage par les plaisanciers en développant les ports fluviaux.

Quatre maisons éclusières inhabitées vont être entièrement restaurées et attribuées à des employés du service des voies navigables et leur famille.

